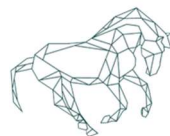


ARÈS CONSEIL

## PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES

---





**ARÈS CONSEIL**

## Public & prérequis

Aucun prérequis. Ce bilan de compétences s'adresse à tout public et plus spécifiquement aux personnes qui évoluent dans les métiers de la gestion (comptabilité, finance etc.) ou qui tendent vers ce type de métier.

Adapté aux personnes en situation d'handicap. Les adaptations seront étudiées au cas par cas en fonction de la situation de handicap du bénéficiaire pour s'assurer que le bilan de compétences puisse être dispensé dans des conditions optimales.

## Programme & Objectifs

L'organisation de la formation peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et à ses objectifs.

### Programme :

Phase préliminaire : analyse de la demande et adaptation des modalités

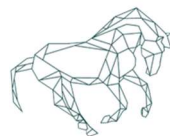
Phase d'investigation : construction du projet professionnel et/ou élaboration d'alternatives

Phrase de conclusion : permet au bénéficiaire de s'approprier les conclusions et de conclure sur son projet professionnel.

### Objectifs :

Le bilan de compétence permet :

- ✓ d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- ✓ de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;



**ARÈS CONSEIL**

- ✓ d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Le bilan de compétences apporte une meilleure connaissance de soi, puisqu'il implique une démarche d'introspection et d'analyse objective de ses compétences. Le bilan de compétences aboutit aussi à une meilleure connaissance de l'environnement et des possibilités professionnelles qui pourront s'offrir aux bénéficiaires.

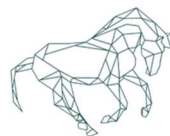
Le bilan doit permettre :

- ✓ d'explorer et valoriser des compétences personnelles et professionnelles, des aptitudes et des motivations ;
- ✓ de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- ✓ d'utiliser les atouts mis en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière ;
- ✓ une analyse de la faisabilité du projet eu égard aux besoins socio-économiques du territoire de vie et d'activité de la personne.

Un document de synthèse est remis et commenté au bénéficiaire lors du dernier entretien. Le bénéficiaire est le seul destinataire de ce document.

#### Indicateur de mesure de l'objectif :

- Taux de participation à l'enquête de satisfaction
- Satisfaction à chaud
- Suivi du bilan de compétence à 6 mois.



**ARÈS CONSEIL**

### **Durée en heures**

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au minimum de 4h et au maximum de 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines.

### **Modalités d'accès**

Formation à distance (FOAD), en visioconférence ou par entretiens téléphoniques.

### **Délais d'accès**

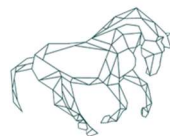
Immédiat après le délai de rétractation (14jours).

### **Tarifs**

A partir de 400€ (pour 4h). Un devis sera réalisé en fonction des besoins du bénéficiaire.

### **Contacts et formateur**

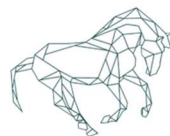
Laure Froidefond  
contact@ares-conseil.com  
06.06.70.74.64



ARÈS CONSEIL

## Méthodes mobilisées

- ❖ Suivi du parcours avec un livret d'accompagnement ;
- ❖ Visio sur une plateforme dédiée et sécurisée ;
- ❖ Consignes claires de démarches à effectuer entre chaque rendez-vous ;
- ❖ Questionnaire sur les valeurs et les critères de satisfaction au travail ;
- ❖ Test de personnalité : permet d'obtenir un bilan complet de vos soft-skills et de votre potentiel ;
- ❖ Questionnaire pour repérer les points forts du projet ;
- ❖ Ressources à disposition du bénéficiaire pour réaliser ses enquêtes métiers : fiche ressources, questionnaires types, liens vers les sites spécialisés ;
- ❖ Autres outils et tests : entretien interactif, questionnaires, grille d'auto-évaluation et autres outils en fonction des besoins d'évaluations ;
- ❖ Synthèse finale rédigée par le consultant et remise au participant dans les 8 jours suivant la fin du bilan.



**ARÈS CONSEIL**

**Etapas de la formation :**

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

**1. Une phase préliminaire a pour objet de :**

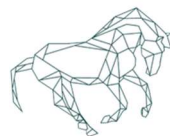
- ✓ analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- ✓ déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- ✓ définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

**2. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :**

- ✓ soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ;
- ✓ soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

**3. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :**

- ✓ s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- ✓ prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.



## ARÈS CONSEIL

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

### Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur ;
- Documents de restitution intermédiaires (analyse partagée de la situation, grille des objectifs, livret d'accompagnement) ;
- Remise d'un document de synthèse ;
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage ;
- Certificat de réalisation et attestation d'assiduité en fin de formation ;
- Suivi de bilan de compétences à 6 mois.

### Accessibilité aux personnes handicapées

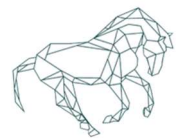
Les personnes en situation de handicap peuvent suivre un bilan de compétence qui se réalise entièrement en distanciel et sera adapté le cas échéant.

### Nombre de bénéficiaire en début d'accompagnement

2 bénéficiaires

### Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement

2 bénéficiaires



**ARÈS CONSEIL**

## Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois

100%